Pour un journalisme loyal

Médiatrice

Véronique Maurus

Le médiateur de presse est une création relativement récente. L'idée a germé aux Etats-Unis dès la fin des années 1960, mais la fonction n'est véritablement née qu'en 1970 (au *Washington Post*) et s'est répandue très lentement. Aujourd'hui, ils ne sont qu'une centaine dans le monde, sous des appellations diverses, *ombudsman* (d'*ombud*, « délégué » en suédois), *public editor* (« rédacteur public »), *defensor* (« défenseur ») ou *avvocato* (« avocat ») des lecteurs.

En France, où *Le Monde* a ouvert la voie en 1994, on ne compte qu'une quinzaine de médiateurs, tous médias confondus – dont un fort contingent dans l'audiovisuel public. Dernier venu en date, *Le Parisien* s'est lancé il y a deux semaines.

C'est dire que les « Mémoires de médiateur » sont rares. Les premiers du genre, à notre connaissance, sont publiés par Daniel Cornu aux éditions Labor et Fides sous le titre : *Médias, mode d'emploi. Le journaliste face à son public.* Daniel Cornu est suisse, sage et docteur en théologie. Rédacteur en chef de *La Tribune de Genève*, il en est devenu le médiateur en 1998, avant d'exercer les mêmes fonctions au niveau du groupe Edipresse Suisse. Ce retour sur dix ans de médiation se garde de tomber dans l'anecdote ou le règlement de comptes.

Des litiges avec la rédaction, il en a eu, comme tous les médiateurs. *« Le risque de déplaire est inhérent à la fonction »*, note-t-il. Mais il ne s'y attarde pas. *« Un médiateur n'est pas à l'abri des erreurs d'appréciation. Sur le moment, les différends provoquèrent des crispations pénibles, il serait stupide de les raviver aujourd'hui. »* Daniel Cornu préfère en tirer les leçons. *« Ces accidents de parcours signalent une difficulté de la médiation de presse*, ajoute-t-il. *Quelle est la bonne manière de veiller à l'équité du regard journalistique, comment assurer la loyauté envers les acteurs de l'actualité et la transparence due au lecteur sans mettre en cause la liberté de l'information, du commentaire ou de la critique ? »*

Ce dilemme est au cœur du livre qui, plutôt qu'un récit, est une réflexion ouverte, sereine, non seulement sur ce *« drôle de métier »*, mais aussi sur l'éthique de la presse et les moyens d'améliorer sa crédibilité – aujourd'hui fort menacée. Car tel est bien l'objectif de la fonction. Le médiateur n'est ni un porte-parole, ni un juge, ni un instituteur, encore moins un redresseur de torts *« à mi-chemin entre Robin des bois et Mère Teresa »*, dit Daniel Cornu, rappelant la pointe ironique de l'écrivain Manuel Vazquéz Montalban.

C'est un *« veilleur »*, assure-t-il. *« Avec le temps, je suis tenté d'apporter une justification propre à la charge de médiateur de presse : donner davantage de transparence aux pratiques de journalistes et des médias. Mieux, mettre en débat ces pratiques et donc discuter des conditions de la liberté de la presse.* (...) *Au-delà, c'est une façon* (...) *de manifester que la liberté de la presse n'est pas un privilège des journalistes, mais un bien collectif. Une façon enfin de montrer* (...) *que l'exercice par les médias d'une fonction critique dans la société ne les met pas eux-mêmes à l'abri de tout regard critique. »*

Le principe paraît simple *« De quoi s'agit-il à la fin ? De l'élaboration d'informations précises et complètes. Du choix d'événements importants ou significatifs. De la distinction entre faits et commentaires. Du respect des personnes. De la liberté d'expression. »* La pratique est plus délicate, et *« tient de l'équilibrisme »*. Chaque cas est particulier, et le médiateur, après avoir écouté les reproches des lecteurs et les explications de la rédaction, se retrouve bien souvent en situation d'arbitre, un arbitre sans règle du jeu précise et acceptée de tous. Les codes de déontologie sont très généraux, souvent datés et surtout pluriels : chaque pays, chaque média, chaque rédaction a le sien (*Le Monde* a publié, en 2002, sa propre charte, sous la forme d'un « livre de style »).

Nourri d'exemples, l'ouvrage de Daniel Cornu crée une sorte de jurisprudence bienvenue, mais il pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Qu'est-ce, au fond, qu'un *« bon titre »* ? – *« Cultiver l'ennui n'est pas une garantie de sérieux. Soigner le spectaculaire risque de tourner au racolage. »* Jusqu'à quel point une interview peut-elle être amendée ? Où commence la *« vie privée »* dans un monde de plus en plus conquis par l'exhibitionnisme ? Quels sont les contours exacts de la notion de plagiat ? Comment gérer la rumeur – devenue planétaire par la grâce d'Internet –, quand *« les journalistes la transportent comme les abeilles le pollen »*. Simplement en faisant leur métier : *« Il suffit que l'un d'eux commence à enquêter sur une rumeur ou une information anonyme pour qu'il contribue à l'accréditer. »*

Quant à l'objectivité, réclamée en ritournelle par les lecteurs, *« elle ne fait pas comme telle partie des devoirs professionnels des journalistes*, constate-t-il, *mais elle n'en reste pas moins située à l'horizon de toute activité d'information »*. Sur ce point, le médiateur suisse ne partage pas l'appréciation d'Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde* – *« L'objectivité n'existe pas. L'honnêteté, oui ! »*.

Pour Daniel Cornu, l'objectivité existe. *« Non d'abord comme qualité personnelle ou devoir moral du journaliste. Mais comme méthode de recherche dans l'établissement des faits. »* Croiser les témoignages, vérifier, recouper les faits, rectifier au besoin. L'objectivité, précise son défenseur, *« prescrit la fidélité obstinée à deux formes de loyauté : l'équité entre les personnes, l'équilibre dans la restitution des réalités. »* Elle se juge au résultat *« par le regard porté par d'autres (des acteurs, des observateurs, le public) sur la relation entre la réalité et l'information »*.

Un journalisme loyal, en sus d'être honnête ? L'ambition est belle, mais pose question : comment observer *« cette qualité morale que la langue anglaise désigne par* fairness *et qui réunit les notions de loyauté, d'équité, de correction »*, sans tomber dans l'angélisme, la platitude – ou la complaisance ? Sans être manipulé par des services de communication de plus en plus envahissants ? Daniel Cornu répond par un constat : *« L'équité n'est pas une sinécure. »* Autant dire que les médiateurs ont encore du pain sur la planche. ■

Au courrier des lecteurs

Notation

Je suis surpris qu'un syndicat d'enseignants de gauche s'indigne de la notation des professeurs par les élèves. Les instigateurs de la plainte devraient relire ce qu'écrivait Jean-Paul Sartre dans *Le Nouvel Observateur* du 19 juin 1968 *:*
« Chaque enseignant doit accepter d'être jugé et contesté par ceux auxquels il enseigne et qu'il se dise "Ils me voient tout nu" *»*. Est-il toujours préférable d'avoir tort avec Sartre que raison avec Raymond Aron, que l'article précité visait ?

Michel Ambault
Neuilly-sur-Seine

Bush et la torture

George Bush vient à nouveau de justifier la torture au nom de la lutte contre le terrorisme. En qualifiant d'*« outil précieux dans la guerre contre le terrorisme »*, la technique dite « de la baignoire » (noyade simulée), le président américain trahit une fois de plus les idéaux de la démocratie qu'il prétend défendre.
Autoriser ou encourager des violations délibérées des droits de l'homme, même contre des terroristes présumés, n'a aucune chance de renforcer la sécurité de qui que ce soit et ne fait qu'affaiblir ceux qui s'en rendent coupables. Une démocratie est d'autant moins vulnérable qu'elle applique avec rigueur et vigilance ses propres principes. Aux Etats-Unis comme en France, ou ailleurs. N'est-il pas de notre responsabilité à tous d'y veiller ?

Marie-Christine Arnaud
Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Le métier de traducteur

L'article consacré à Pierre -Emmanuel Dauzat (« Le Monde des livres » du 22 février) suscite bien des remous : la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues, notamment, ne laisse pas de s'étonner des performances dont il y fait état.
Son rythme de travail est phénoménal : la plupart des professionnels n'arrivent pas à la moitié de sa production, en fonction de leur connaissance du sujet, de la qualité du texte original et du nombre de contrôles de qualité qu'ils s'imposent.
Quant à la mention de la quinzaine de langues qu'il traduit, elle laisse carrément rêveur : ses collègues ne traitent généralement « que » deux, voire trois langues, qu'ils ont, eux – contrairement à M. Dauzat, du moins est-ce ce qu'il affirme –, abondamment étudiées et/ou qu'ils pratiquent avec assiduité.
Bien involontairement peut-être, les personnages de si haute volée risquent de galvauder aux yeux du public une profession où l'humilité est pourtant une des qualités premières.

Agnès Feltkamp
Bruxelles

Une pièce de 5 euros

Le vibrant plaidoyer de Christophe Girard (*Le Monde* du 6 mars) pour un billet d'un euro me laisse sur le fondement ! Pour qui connaît les pays où les échanges se font avec des billets à faible pouvoir d'achat – et c'est valable pour le dollar américain –, le souvenir des liasses crasseuses, innommables, de billets informes et pour tout dire dégoûtants, reste impérissable. *(...)* Quant à la portée symbolique, laissez nous rire. En quoi un bout de papier froissé aurait-il la vertu de remonter le moral du consommateur ? Bien mieux vaut un joli morceau de métal – et les pièces d'un et deux euros sont très belles – sonnant dans le porte-monnaie. J'attends plutôt, pour ma part, la pièce de 5 euros, pourquoi pas en argent ?

Jacques Kornprobst
Clermont-Ferrand

Départements

La carte départementale de la France mérite sans doute d'être actualisée *(...)*. Mais l'essentiel n'est pas là : ce sont les compétences du département qui posent problème, comme l'illustre bien le secteur des transports.
Les départements gèrent à la fois des services d'autocars périurbains mal intégrés aux réseaux urbains, et des services interurbains qui concurrencent souvent les trains TER financés par les régions. Ils renforcent leurs réseaux routiers pendant que les régions développent les trains TER. Et il est fréquent que les régions aident leurs départements à financer des routes dont la modernisation fragilisera leurs services ferroviaires. *(...)*
En mettant fin à une coûteuse imbrication des compétences, on pourrait ainsi accélérer les prises de décision et améliorer leur cohérence et leur lisibilité par l'opinion. Instance de proximité, le département reste adapté à l'action sociale, mais ne l'est manifestement plus à l'aménagement du territoire et à l'organisation des transports.

Jean Sivardière
Saint-Egrève (Isère)

McCain prêt pour la guerre de cent ans par Danziger

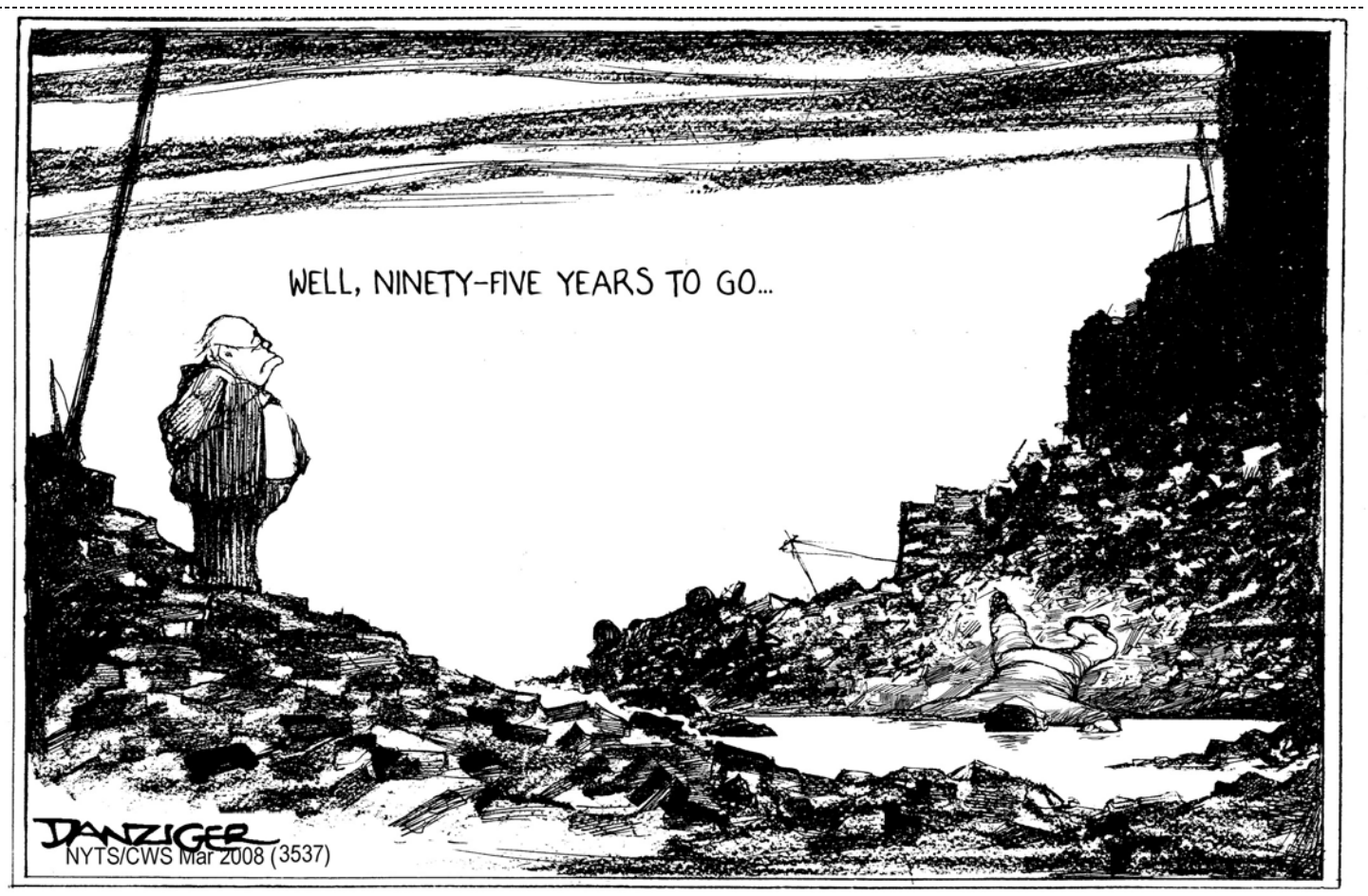

Le sénateur McCain et les cinq ans de guerre en Irak : « Eh bien, encore quatre-vingt-quinze ans. »
Dessin de Danziger publié par « Rutland Herald » (Etats-Unis). CARTOONS@COURRIERINTERNATIONAL. COM

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

Nikolaï Podgorny. Contrairement à ce que nous avons écrit *(Le Monde* du 3 mars), Nikolaï Podgorny (1903-1983) n'a pas été premier ministre de l'URSS. En fait, c'est Alexeï Kossyguine (1904-1980) qui fut premier ministre et travailla pendant seize ans avec Leonid Brejnev, premier secrétaire du Parti communiste soviétique.
Nikolaï Podgorny a été président du Soviet suprême pendant douze années, et forma une troïka avec ces deux responsables.

Péniches. Contrairement à ce que nous avons écrit *(Le Monde* du 7 mars), la convention d'occupation temporaire du domaine public, indispensable au stationnement des péniches et dont le coût varie de 150 à 1 000 euros, n'est pas versée chaque année, mais chaque mois.

Carlyle. Contrairement à ce que nous avons écrit *(Le Monde* du 8 mars), ce n'est pas le titre de la société d'investissements américaine Carlyle qui a plongé en Bourse, mais le seul fonds coté de cette société, Carlyle Capital Corporation (CCC). Ce dernier fait face à des problèmes de liquidités et son action avait été suspendue à la Bourse d'Amsterdam, et non de New York, vendredi 7 mars, après avoir chuté de 58,33 % la veille. Jeudi 13 mars, CCC a annoncé sa prochaine liquidation.

Asterop. Après la publication de l'article « Cinq raisons qui expliquent la flambée des prix en France » (*Le Monde* daté 9-10 mars), la société Asterop nous demande de préciser que la part de marché nationale du groupe Carrefour (avec toutes ses enseignes) sur le marché de la distribution généraliste (consommation alimentaire et non alimentaire dans les circuits hyper-super-discount-supérette) est de 27,3 %, et que les zones de vie où le groupe Carrefour est en position de leadership représentent 41 % du marché français de la consommation.

Espace. Contrairement à ce qu'indiquait *(Le Monde* du 11 mars) le titre de l'infographie consacrée au véhicule de transfert automatique européen, celui-ci ne s'arrimera pas à la station spatiale internationale tout en tournant autour de la Terre à 280 000 km/h, mais à 28 000 km/h.

Carburants. Nous avons écrit (*Le Monde* du 13 mars) par erreur qu'il faudrait, selon l'OCDE, convertir 72 % des terres arables de l'Union européenne à Quinze pour obtenir 10 % des carburants nécessaires au transport routier. Il s'agit en réalité des seules terres cultivées en céréales, oléagineux et betteraves.
En pourcentage des terres arables, c'est 19 % des surfaces que l'Union européenne devrait mobiliser pour atteindre l'objectif de 5,75 % en 2010.

Loi Chatel. Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 13 mars) la loi Chatel pour le développement de la concurrence au service des consommateurs ne date pas du 3 janvier 1998. Votée après la loi Dutreil de 2005, elle date du 3 janvier 2008.

Emma Marcegaglia. Contrairement à ce que nous avons *écrit (Le Monde* du 14 mars), Emma Marcegaglia, future présidente de la Confindustria (le Medef italien), n'est pas née à Padoue, mais à Mantoue.
Par ailleurs, le photographe Franco Pagetti n'est pas représenté par l'agence Vu, mais par VII.

Casino. Après la publication de l'article « La reprise en main de Franprix et Leader Price par Casino commence à porter ses fruits » (*Le Monde* du 14 mars), Casino nous demande de préciser qu'il a donné comme objectif 2008 pour le groupe *« une nouvelle croissance du résultat opérationnel courant »* et non *« une croissance à deux chiffres de son résultat opérationnel courant »*, comme écrit par erreur.

Lazare Ponticelli. Dans la nécrologie consacrée à Lazare Ponticelli, dernier soldat français survivant de la guerre de 1914-1918 (*Le Monde* du 14 mars), une coupe a fait écrire *« pour eux et pour la gloriole, Lazare avait choisi de raconter la guerre »*, quand la phrase originelle disait *« pour eux et non pour la gloriole... »*.